57me Année — Nouvelle Série — N° 315 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 2 FEVRIER 1952.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 50 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

La Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes

son rôle
sa mission

Demain Dimanche 3 Février, auront lieu pour la première fois depuis 1939, des élections générales pour le renouvellement des Chambres d'Agriculture. Leurs membres sont élus au suffrage universel agricole dans la proportion des 4/5 directement par les électeurs le 3 Février et 1/5 par les groupements agricoles le troisième dimanche qui suivra la proclamation des résultats définitifs des élections ordinaires. En conséquence, le 3 Février auront lieu les élections de quatre candidats dans chacun des cinq anciens arrondissements du département (Digne, Barcelonnette, Castellane, Forcalquier et Sisteron.

Il est d'un intérêt majeur de ne pas négliger son devoir d'électeur agricole. Les raisons qui militent en faveur de cet acte, qui est un véritable devoir, sont multiples et importantes.

Le cadre restreint de cet article ne nous permet pas de développer largement le rôle des Chambres d'Agriculture. Nous allons seulement en condenser les principaux éléments.

Les attributions des Chambres d'Agriculture sont d'une part d'ordre consultatif et d'autre part d'ordre économique.

La loi sur le statut du fermage a diminué l'importance de la codification des usages locaux, mais cependant la Jurisprudence a souvent recours encore à ses conclusions. La Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes a codifié les usages locaux agricoles depuis de nombreuses années déjà et souvent les Pouvoirs Publics départementaux ne prennent des décisions plus ou moins importantes qu'après avoir consulté la Chambre d'Agriculture à Digne.

Par ailleurs, quoique disposant de moyens financiers minimes, toujours modestes, des expériences agricoles, elle a encouragé, dans ses limites des cours d'enseignement, des groupements d'intérêt agricole.

La Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes est rattachée à la Chambre Régionale de Provence, dont le siège est à Marseille. Les Bas-Alpins représentent le département le plus pauvre de la région, mais ils ont pris la coutume de faire entendre largement leur voix.

Sur le plan national, un organisme permanent de liaison s'est créé en 1927, c'est l'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture. Cette Assemblée est administrée par un Comité permanent général composé de 19 membres, élus au scrutin secret. Le Président de la Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes a l'honneur d'appartenir à ce Comité permanent général.

Un argument qui fût parfois mis en avant était que les Chambres d'Agriculture n'avaient plus de raison d'être, car elles faisaient double emploi avec les Syndicats Agricoles et divers groupements professionnels. Cette thèse ne peut tenir à l'examen car il s'agit en réalité, d'organismes de caractère absolument différent : les Chambres d'Agriculture sont des institutions professionnelles, des « établissements publics », alors que les Syndicats sont l'instrument de défense et d'action que les agriculteurs peuvent constituer librement en adhérant au Syndicat de leur choix. Pour remplir sa mission, le Syndicat doit donc conserver son indépendance et son caractère privé. Les Chambres d'Agriculture doivent pouvoir s'élever au dessus de certains intérêts particuliers pour se pencher plus spécialement sur les intérêts de l'Agriculture Française.

La question des transports, qui prend de plus en plus pour l'Agriculture une importance considérable, surtout dans nos régions à faible densité de population, n'a pas laissé la Chambre d'Agriculture indifférente. Elle est de plus représentée au Comité Technique Départemental des Transports. Des motions nombreuses et diverses, demandant parfois la liberté, parfois une protection, sont adressées aux Pouvoirs Publics.

Par ailleurs, l'arrêté du 2 Décembre 1946, instituant un fonds collectif de Progrès et d'Equipement Agricole, a donné l'occasion aux membres de la Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes de s'occuper activement de ces questions si importantes.

Avec le développement et la vulgarisation des moissonneuses-batteuses dans les régions les plus riches et les plus vastes du département (Manosque, Valensole) le problème de la conservation et du stockage des céréales s'est posé. Il est à l'étude actuellement, sur les bureaux de la Chambre d'Agriculture.

La production fourragère, d'un intérêt majeur partout, mais dont l'importance est considérable surtout en montagne, a été étudiée par M. Esminjaud, de la vallée de l'Ubaye.

L'enseignement post-scolaire et l'apprentissage agricole a fait l'objet d'un splendide rapport présenté par M. Tartanson.

Les questions sociales ne sont pas négligées non plus. Le Comité Central paritaire de Paris (CGA, FNSEA Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture), travaille pour l'intérêt commun.

Au sein du département, les adaptations nécessaires s'élaborent afin que l'intérêt agricole des Basses-Alpes soit défendu au maximum, en égard aux fonds minimes dont les Chambres d'Agriculture disposent.

De même, l'ensemble du terroir n'est pas négligé. Le Président de la Chambre d'Agriculture appartient au Comité Départemental de la Pêche fluviale et les questions de chasse lui sont souvent posées.

De très nombreux sujets agricoles sont approfondis : l'arboriculture bas-alpine, les truffières, l'habitat rural. Sur l'initiative de M. le Sénateur Aubert, la Chambre d'Agriculture s'occupe des Gîtes de Haute-Provence.

M. Durand-Kruger, de Manosque, est consulté par la Chambre d'Agriculture au sujet du pouvoir d'achat de l'agriculteur bas-alpin. Il présente un rapport circonstancié et plein de bon sens.

Dans un tour d'horizon plus large le commerce extérieur et le statut de la Mutualité Agricole, font l'objet d'un examen minutieux.

Les problèmes de la montagne (érosion, accès, vitalité, vie sociale) sont pour ainsi dire continuellement à l'ordre du jour. Le grand sujet d'actualité est le barrage de Serre-Ponçon, complété par l'aménagement de la Durance. Le bureau de la Chambre d'Agriculture s'est réuni déjà plusieurs fois en commissions mixtes pour donner des avis motivés.

Enfin, le Président de la Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes a été le rapporteur à Paris d'une question très importante, celle de la reconstitution et de l'amélioration de la fertilité du sol.

Avec la correspondance à établir, les dossiers à classer, les réponses aux questions agricoles provenant des agriculteurs bas-alpins les Chambres d'Agriculture ont une occupation, qu'elles demandent à développer encore plus.

Raoul ARNAUD
Président de la
Chambre d'Agriculture
des Basses-Alpes.

»:«

Voici la liste des Candidats pour l'arrondissement de Sisteron :

MM. Latil Albert (Bevons) délégué cantonal CGA.. — Latil Louis (Mison) Président de la Fédération départementale des exploitants agricoles. — Roumieu Sylvain (Volonne) propriétaire exploitant. — Nevière Gustave (Salignac) propriétaire, membre sortant.

LES BAS-ALPINS DE NICE honorent la mémoire de Marcel PROVENCE

Dans la salle des conférences de la Chambre de Commerce de Nice, archi-pleine, l'amicale des Bas-Alpins a commémoré le souvenir de Marcel Provence, écrivain régionaliste, propagandiste et folklorique.

M. Ernest Garcin qui représente avec autorité et dynanisme l'amicale, dit avec beaucoup de délicatesse qu'en reconnaissance de l'œuvre éminente qu'a accompli le disparu, avec désintéressement, ardeur et flamme, dans la Haute-Provence pour le maintien de ses traditions et la mise en valeur de ses ressources qu'un témoignage de reconnaissance lui était dû par les Bas-Alpins de Nice.

Il présente ensuite, en termes choisis, le fin causeur et poète Jean Gavot, membre actif de l'amicale et vice-président pour les Alpes-Maritimes de la société des Amis de Marcel Provence, qui retraça dans le détail avec une documentation détaillée et précise avec son talent, son érudition et son cœur, ce qu'a fait Marcel Provence à travers les villes et les villages alpins.

Rappelant ses origines, né d'un père greffier en chef de la Cour d'Appel d'Aix, d'une mère qui assista Madame Mistral aux derniers moments du poète de Maillane, il ne pouvait que se tourner vers l'amour de la Provence et par l'illustre savant Gabriel de Montillet, qui fut conservateur des antiquités nationales et du musée de St-Germain, vers les faiences de Moustiers, le musée lapidaire de Riez, celui du Vieil Aix, du Pavillon de Cézanne et des tapisseries.

Il énuméra tous les titres du disparu et les manifestations qui se déroulèrent dans les Basses-Alpes et en dehors des Basses-Alpes et évoquant diverses manifestations organisées ; il rappela entr'autres que les quatre filles du Comte de Provence Raymond Bérenger IV, natives de Saint-Maime-Forcalquier, furent Reines de France, d'Angleterre, de Naples, des Deux-Siciles et des Romains.

M. Mistral Alphonse, secrétaire général adjoint de l'Amicale qui participa aux saisons d'Art Alpin se fit entendre dans certains sonnets qu'il composa pour chacune d'elles : A la glori de Moustié, A la glori de Riez la Roumane, Verdoun, A la glori de Barcilonneto et Osco Manosco.

Le groupe félibréen « La Farandole » du Cannet, dirigé avec talent et compétence et un art consommé de la musique par Mlle Reine Gaubert, accompagné par M. Saurin, tambourinaire d'Antibes, donna une représentation de circonstance, se produisant dans Lou Flagolet, Lou Capeu de Paio, A mon pauvre Jan, La fiho dou ladre, Lou Mes de Mai, Le Rigodon, S'avieu sus mes espalo, Lou nouve dou pichot pastre.

Le conférencier fut des plus applaudis ainsi que M. Mistral et le groupe de La Farandole. Et la séance se termina par la « Coupo Santo » chantée en chœur par tout l'auditoire.

Il reste à souhaiter que pendant l'été 1952 soit organisé chaque dimanche, dans les Basses-Alpes, à tour de rôle, dans chacune des cités qui ont eu l'honneur d'une manifestation organisée par le chantre Bas-Alpin Marcel Provence, folklorique théâtrale, musicale, une fête grandiose qui drainera dans nos Alpes, la foule, pour le plus grand bien du commerce Bas-Alpin et de la grandeur et de la beauté de nos sites.

Puisse-t-il se lever un digne continuateur de Marcel Provence, c'est le souhait que tous les Bas-Alpins, reconnaissants envers le Chantre, manifestent.

Fernand D'AUVESTRE.

15.000 quintaux de blés avariés

Au mois de décembre dernier, on apprenait qu'une importante quantité de blé entreposée dans certains magasins de la coopérative de stockage de Bernay se trouvait détériorée.

L'administration fit immédiatement procéder à des contrôles. Ceux-ci permirent d'établir que sur 28.000 quintaux de blés entreposés, 15.000 étaient impropres à la consommation non seulement humaine, mais même animale.

Effectuant le stockage en vrac, l'établissement n'aurait pas fait procéder au brassage suffisant des blés de l'année, rentrés plus ou moins humides et qui, par la suite, auraient fermenté dans les silos.

Les pouvoirs publics et la direction de l'O. N. I. C. décidèrent de faire prendre toutes mesures d'urgence pour sauver ce qui pouvait l'être et un minotier fut désigné comme conseiller technique auprès du directeur de la coopérative, dont la responsabilité semblait engagée.

Malgré celà, le directeur n'exécuta pas toutes les mesures qui lui étaient indiquées et, pratiquement, au moins 15.000 quintaux de blé seraient maintenant complètement inutilisables.

A la suite de ces faits, le Préfet de l'Eure chargerait le Parquet de Bernay d'ouvrir une information contre X... pour perte de blé.

LA BIJOUTERIE — HORLOGERIE

ARMAND

Successeur de F. Imbert
53, Rue Droite — SISTERON

nous communique :

En sortant de TABARIN, mercredi dernier, 270 spectateurs ont du présenter leurs montres à des Inspecteurs en civil. 40 d'entre eux paieront une amende de 40.000 francs aux douanes françaises pour importation frauduleuse. (Extrait des journaux du 9 janvier 1952).

En achetant une montre de contrebande qui est passée par plusieurs mains (chacune d'entre elle ayant prélevé un bénéfice) vous la payez aussi chère sinon plus qu'une montre vendue avec licence d'importation de plus vous vous exposez à des ennuis.

— Dans votre intérêt n'achetez une montre qu'à un horloger-bijoutier patenté, celui-ci est seul apte à vous donner toutes les garanties adéquates.

UN CONTE

La petite Nonne

Mademoiselle Renée, la jeune hôtelière, vient d'entrer au couvent.

Elle est dans le bureau de la mère supérieure où, par cette matinée de Septembre, tombe une lumière douce tamisée par le vitrail.

La mère lui fait les recommandations d'usage :

— Ici, vous serez sœur Euphrasie.

— Oui, ma mère.

— Toute vie terrestre est terminée pour vous. C'est la vie du Ciel qui commence.

— Oui, ma mère.

— Le démon a pu — a dû — vous tenter sous les formes les plus diverses, avec des paroles de miel....

La nouvelle nonne baisse, baisse les yeux en se demandant ce que sa vie de jeune fille a pu contenir de répréhensible. Et la voix de la mère continue :

— Tous les bruits du monde expirent à la porte de cette maison.... Relations, connaissances, amis n'existent plus pour vous...

— Oui, ma mère.

— Et votre famille même est là-bas, de l'autre côté...

La mère a un geste coupant qui souligne sa parole et qui donne froid au dos de la néophyte. Celle-ci se remémore aussitôt sa propre maman dont le regard brille, dans son souvenir, avec une douceur infinie, cette douceur qu'on ne trouve qu'aux yeux maternels. Et tout à coup, elle a une sorte de sursaut qui n'échappe pas à la vieille religieuse.

La voix reprend, un peu âpre :

— Tournez vos pensées vers Dieu uniquement.

Renée balbutie :

— Oui, ma mè...

Et de la main, l'admonestatrice la congédie.

La pauvre nonne se retrouve dans le couloir blanchi à la chaux. La tête lui tourne. Elle s'appuie au mur de crainte de tomber.

Soudain, elle entend une voix éclatante :

— Renée, j'ai mis le pic-up en marche... viens faire une raspa !

Elle se secoue et se retrouve dans la salle de son hôtel, le nez près d'un saladier de crême complètement vide, devant lequel elle s'était endormie.

Elle vient de faire un rêve !

A côté d'elle, sa voisine d'en face, Dédée la Dodue, aux yeux malicieux ajoute :

— Une raspa, cela fera descendre ta crême.

Georges GEMINARD.

CHRONIQUE LOCALE

BAL DE LA PRESSE. — La presse Sisteronnaise donne demain dimanche 3 février, dans la superbe salle de l'Alcazar, son grand bal, et à cette occasion invite tous ses amis et lecteurs à venir passer en famille une bonne soirée.

A cet effet, les organisateurs ont fait appel à l'un des meilleurs orchestres de Marseille : Raoul Astre.

Raoul Astre, que vous avez souvent entendu à la Radio, est un orchestre excessivement côté et est demandé dans toutes les grandes salles. Partout sa participation est un succès, avec lui le bal de la presse doit connaitre forte affluence.

Avec Raoul Astre, il y aura également sa chanteuse Elyane qui se produit presque journellement à la radio D'autre part cette formation compte le fameux pianiste Bernard que Bourvil s'assure régulièrement pour toutes ses représentations.

Le bal de la Presse sera donc animé par un orchestre de grande classe qui emmènera dimanche à l'Alcazar la foule des danseurs.

COMITE DES FETES. — Lundi 4 février, à 21 heures, dans la salle de réunion de la mairie, sera donnée l'assemblée générale du Comité des Fêtes. Cette réunion sera présidée par M. Paret, maire et Conseiller général.

Un compte-rendu détaillé, moral et financier sera exposé. Il sera procédé à l'élection d'un nouveau Comité de Direction. Les Constructeurs de chars, le public, ainsi que toutes les personnes que la question intéresse, sont cordialement invités d'y assister.

POUR VOS

LINOS, CONGOLEUM, BALATUM
TAPIS CARPETTES
TOILE CIREE

VOYEZ

Les Meubles Bouisson

STOCK INCOMPARABLE
EN MAGASIN.

© VILLE DE SISTERON

MUTUALITE. — Nous informons à nouveau que les adhérents à la société de Secours Mutuels hommes que l'assemblée générale est fixée au dimanche 10 février à 10 h. à la Mairie pour entendre lecture des nouvelles cotisations appliquées dans la mutualité et dans la caisse chirurgicale dont nous donnons encore un aperçu ci-dessous :

Assurés Sociaux : adultes 730 frs ; enfants 530 francs.

Non Assurés Sociaux : adultes 2.030 frs ; enfants 1.530 frs.

A titre social les adhérents de plus de 65 ans déjà inscrits à la caisse, payent 830 francs.

Cotisation des membres honoraires 30 francs.

Les personnes désireuses d'appartenir à la mutualité et à la chirurgicale peuvent assister à la réunion du 10 février où tous renseignements leur seront donnés.

Si le temps le permet, la commission des Finances se rendra à Mison dans l'après-midi vers 14 heures, et se tiendra à la mairie, à la disposition des anciens et nouveaux adhérents et recevoir les cotisations.

Pour vendre

Vieux Papiers Vieux Chiffons
Vieux Métaux
adressez-vous
Jeudi et Samedi de 10 heures à midi
Place de la Grande Ecole.
(Maison Put).

UNION MUTUELLE. — Les dames appartenant à l'Union Mutuelle des Femmes sont informées que l'Assemblée générale de leur société a lieu demain après-midi à 14 heures dans une salle de la mairie.

L'ordre du jour étant très important en raison surtout des nouvelles dispositions relatives à la Caisse Chirurgicale, les sociétaires sont instamment priées, dans leur intérêt même d'y assister.

Le paiement des cotisations se fera comme d'habitude tout de suite après la réunion. Les sociétaires sont priées d'apporter leur livret, tout retard dans le versement des cotisations peut entrainer la suppression des prestations, notamment en ce qui concerne la caisse chirurgicale.

La présence de toutes les sociétaires est donc indispensable.

Maison à vendre

en totalité, située Rue Droite, trois étages dont deux libres immédiatement. Magasin et Garage.
S'adresser au Bureau du Journal.

AVIS. — M. Joseph FAVIER, ouvrier agricole, informe le public qu'à dater de ce jour, il ne répond plus des dettes que pourraient contracter sa femme Rosa Favier, née Escallier.

VARIETES-DANCING. — C'est avec le réputé Printania-Jazz que sera donné à 21 heures, demain dimanche, dans la coquette salle des Variétés-Dancing, un grand bal.

A cette soirée, Danseuses et danseurs trouveront une ambiance gaie, du swing, avec un répertoire de danses des plus modernes.

ECONOMIE SECURITE
avec
VéloSoleX
chez tous les Agents locaux
Concession régionale : Garage BUES.

ELECTIONS à la Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes. — Il est rappelé aux propriétaires terreins propriétaires exploitants, fermiers, métayers, ouvriers agricoles, vieux cultivateurs qui ont reçu leurs cartes électorales que les élections pour les délégués à la chambre d'agricultue des Basses-Alpes, auront lieu demain dimanche 3 février, à la mairie salle du rez-de-chaussée. Le scrutin sera ouvert de 8 à 16 heures.

DON. — M. Javelas, propriétaire au quartier des plantiers, a fait don à la caisse des sapeurs-pompiers de la somme de 2.000 francs pour l'aide apportée à éteindre l'incendie qui s'était déclaré chez lui.

VARIETES - CINEMA

Samedi en soirée ; Dimanche matin.
le regretté fantaisiste Alibert, dans
TITIN DES MARTIGUES —o—
avec Rellys, Larquey, Paulette Dubost, Marguerite Pierry.
amour, gaieté, esprit, fou-rire.

Bientôt : MEURTRE
avec Fernandel.

Cherche à Louer

petit logement avec 2 chambres et cuisine. A défaut, l'on traiterait seulement pour 2 pièces. Ecrire au journal.

TEMPERATURE. — A la suite de la chute de neige de dimanche dernier, le froid a sévi dans toute la région. C'est ainsi que mardi, à Sisteron, la température était sur le quai de la gare à - 20°, aux Combes - 17°, à l'usine de Mételine - 14°.

A l'heure actuelle, le froid semble s'être amélioré.

MUSIQUE. — La société musicale des Touristes des Alpes vient de recevoir de la part d'un Sisteronnais M. Louis Martel, industriel à Marseille, un superbe hautbois.

Les musiciens remercient bien amicalement ce généreux donateur.

RECONSTRUCTION du bloc A. — Les sinistrés apprendront avec plaisir que l'adjudication pour la reconstruction du centre de la ville, vient d'être lancée. L'adjudicataire de ces travaux sera connu dans les premiers jours du mois de Mars.

Quant à la construction du tunnel l'adjudication sera certainement lancée avant la fin de l'année.

PARTI SOCIALISTE — Les membres du parti socialiste sont invités à assister à la réunion mensuelle qui aura lieu le mercredi 6 février à 21 heures.

Ordre du jour : Renouvellement du bureau, cotisations, questions diverses. Présence de tous indispensable. —Le Secrétaire.

DECLARATIONS RUCHES 1952. — Les apiculteurs du département des Basses-Alpes sont informés qu'ils doivent faire leur déclaration de leurs ruches en vue de l'application des mesures de lutte contre les maladies des abeilles.

Les déclarations seront reçues jusqu'au 10 février dernier délai à la Mairie de la localité où se trouvent les ruches.

BOULANGERIE DE GARDE. — Après-demain lundi, boulangerie Bernaudon, rue Droite.

LUTTE contre les corbeaux. — La direction des services agricoles organise, en accord avec la fédération des groupements de défense contre les ennemis des cultures et avec l'aide du service de la protection des végétaux à Marseille, la lutte contre les corbeaux.

Les agriculteurs qui désirent du maïs empoisonné ou du glucochloral sont priés de s'adresser à la direction des services agricoles, 6, rue Beausoleil à Digne qui fournira les produits nécessaires par l'intermédiaire des groupements de défense contre les ennemis des cultures.

Il importe que la lutte soit généralisée afin d'obtenir les meilleurs résultats. La période de neige et le gel est actuellement très favorable à cette lutte.

LE PREMIER VOL
DE L'AVION ATOMIQUE
par André Labarthe

...Des places à prendre au Sahara
Attention aux tics de vos enfants
Mariage d'amour ou de raison...
un livre inédit : Dans la maison de verre de l'O. N. U. — Voilà ce qu'il faut lire avec vingt autres articles sensationnels dans le numéro de février de CONSTELLATION
(directeur André Labarthe).

TAXI GALVEZ
S'adresser
BAR DU COMMERCE
Rue de Provence — SISTERON
Téléphone 2

DE LATTRE a rejoint son fils dans la terre vendéenne, voir dans
PARIS-MATCH
Les magnifiques photos couleurs et la suite de la vie prodigieuse du Maréchal par Raymond Cartier.
Dans PARIS-MATCH également :
LES TROUBLES DE TUNISIE

pour l'homme, la femme, l'enfant...
voyez
VÊTEMENTS
PHILIP
62, Rue Droite — SISTERON
qui vous offrent un choix extraordinaire, une marchandise impeccable à des prix imbattables
Gabardines Tailleurs Costumes
Canadiennes Manteaux
Imperméables Pantalons Pélerines
Vêtements de Travail
Chemiserie Bonneterie
LES VETEMENTS PHILIP
habillent chic toute la famille

ETAT-CIVIL

du 25 janvier au 1er février

Naissances. — Jean-Jacques Nevière, rue Porte-Sauve. — Anne-Marie Nadine Chabaud, avenue de la Libération.

Publication de Mariage. — André Pierre Brouchon, chauffeur, et Simone Paule Henriette Jouve, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Décès. — Marie Joséphine Belgy, veuve Reynaud, 83 ans, avenue de la Libération.

Une MACHINE à REGLEMENTER LE STATIONNEMENT

D'après le Préfet de police, le nombre des autos augmente à Paris au rythme de 300 par jour.. Les automobilistes ne savent plus où se garer et les boutiques situées le long des rues trop encombrées perdent des clients.

Afin de porter remède à ces difcultés, les grandes villes ont limité la durée du stationnement. Mais pour constater de façon permanente les infractions, il faudrait disposer d'un nombre d'agents très élevé.

Aussi comme l'expose
SELECTION de février,
s'est-on, aux Etats-Unis, avisé d'une solution qui facilite la surveillance.

Les municipalités ont fait installer sur les trottoirs des « compteurs de stationnement ». L'automobiliste doit acheter le droit de stationner en introduisant une pièce de 20 francs dans ces sortes d'horloges enregistreuses. Au bout d'une heure, si une nouvelle pièce n'a pas été déposée, un voyant rouge apparaît qui signale le délinquant à l'attention des agents.

Déjà éprouvé par plus de quinze ans d'usage ; ce système mériterait assurément d'être essayé en Europe.

Les Mutuelles du Mans

ASSURANCES TOUS RISQUES
ET DE TOUTES NATURES
ont l'honneur de vous faire connaître qu'elles ont de nouveau confié le portefeuille assurance de Sisteron et la région à
M. Pierre ESCLANGON
leur ancien directeur particulier qui représente ces sociétés depuis l'année 1925.
Pour tous vos contrats assurances dans votre intérêt et en toute sécurité consultez
M. Pierre ESCLANGON
Directeur particulier
des Mutuelles du Mans
SISTERON — Téléphone 103.

Pour les promenades, les affaires...
louez un
VéloSoleX
à la journée ou à l'heure
au Garage BUES
La bicyclette qui roule toute seule.

Pour ACHETER
CONSTRUIRE
ou AMELIORER votre habitation
en bénéficiant des Primes à la Construction, Allocations, Dégrèvements
Pour rembourser une hypothèque onéreuse...
CREDIT MUTUEL DU BATIMENT
35, Boulevard des Capucines, PARIS
Crédits à date ferme
Prêts à faible intérêt.
Consultez le Cabinet
ALLEGRE & CHASTEL
6, Place de la Mairie, SISTERON
Agence Générale
pour les Hautes et Basses-Alpes
Correspondants demandés.

Mme Couton
informe le public qu'elle continue et qu'elle se tient à sa disposition pour...
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE
S'adresser :
Café Moderne, Rue Saunerie.
SISTERON
PRIX AVANTAGEUX
Livraison dans la semaine.

ENTREPRISE GENERALE
ELECTRICITE
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — Tél. 101
Installation Force et Lumière
Tout le matériel Electro Ménage et Industriel
GRAND CHOIX DE LUSTRERIE
Appareils de T. S. F.
garanties de marche
et à des prix imbattables
MOTEURS pour machines à coudre
COUVERTURES CHAUFFANTES
garanties 5 ans
RIEN QUE L'ELECTRICITE ET
TOUT POUR L'ELECTRICITE.

Pour VENDRE, ACHETER, LOUER
une Carte de Transports
consultez toujours
A. S. T. I. - CONTENTIEUX
SERIS - TRANSPORTS
6, Place de la Mairie, SISTERON
3, Avenue Malausséna, NICE.

Le Gérant : Marcel LIEUTIER.
Sisteron — Imprimerie LIEUTIER

AVIS UNIQUE

Par acte sous seing privé en date du seize janvier mil neuf cent cinquante deux, enregistré à Sisteron le vingt trois janvier mil neuf cent cinquante deux, folio 20, case 100,

Monsieur CASSAN Albert Fortuné, à Châteauneuf-Miravail, a donné en gérance libre pour une durée d'un an, à compter du premier janvier mil neuf cent cinquante deux,

à Monsieur CASSAN Robert Victor, à Châteauneuf-Miravail, sa part indivise du fonds de commerce de l'Hôtel - Restaurant - Bar sous l'enseigne

HOSTELLERIE PROVENCALE
route de Noyers à SISTERON.

Monsieur CASSAN Robert sera seul responsable du dit fonds pendant la durée du contrat qui se renouvellera d'année en année par tacite reconduction.

Pour Extrait :
L'un d'eux :
CASSAN Robert.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Etude de Me Jacques PERRIN
notaire à SISTERON

DEUXIEME INSERTION

Aux termes de deux actes reçus par Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, le quatorze Janvier mil neuf cent cinquante deux, enregistrés à SISTERON le seize Janvier mil neuf cent cinquante deux, folio 14, cases 78 et 79

Monsieur Georges Gaston Albert PELOUX, négociant, demeurant à LYON, rue de la Thibaudière, numéro 33 (septième arrondissement) d'une part, et Madame Jeanne Anna Laure dite « Jeanine » PELOUX sans profession, épouse séparée de biens de Monsieur Claude Yvan Sylla BLANC, demeurant à CHAZAY D'AZERGUES (Rhône), d'autre part,

ont vendu à titre de licitation partielle, à Madame Léa Laure SAISSE, veuve non remariée de Monsieur Gaston Aubin Alfred PELOUX, leur mère, négociante, demeurant à SISTERON, rue de Provence, numéro 12

Les droits indivis en pleine propriété leur appartenant chacun à concurrence des trois vingt quatrièmes et portant sur un fonds de commerce de BOUCHERIE-CHARCUTERIE dénommé « LA CITADELLE » sis et exploité à SISTERON, rue de Provence, numéro 12.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues jusqu'au vingtième jour après la présente publication à SISTERON, en l'étude de Me Jacques PERRIN, notaire.

Pour Deuxième Insertion,
Jacques PERRIN, notaire.

RADIO
Les Etablissements
SCHNEIDER FRERES
vous présentent
Ambiance Sonore Diffusée
toute une gamme
d'Appareils Radio
d'une musicalité et qualité remarquables.
Demandez une démonstration chez
DORTAN Marcel
Technicien-Radio
Dépannage toutes marques
56, Rue Droite — SISTERON

Dépensez juste le prix
d'un poste parfait
exigez
PHILIPS
en vente chez :
M. SCALA
Rue de Provence
SISTERON

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON
Les plus beaux Meubles
AUX MEILLEURS PRIX
A qualité égale
PRIX SANS CONCURRENCE
DANS VOTRE INTÉRÊT
avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région
NE PAS CONFONDRE
MEUBLES BOUISSON
Seul spécialiste des beaux meubles
Rue Saunerie — SISTERON

AUX MEUBLES SISTERONNAIS
Ancienne Maison BOURGEON — 57, Rue Droite, SISTERON
DOUSSOULIN, Fabricant
vous servira au mieux de vos intérêts, en qualité irréprochable à des prix raisonnables malgré les hausses.
UNE VISITE S'IMPOSE — (Entrée Libre)
Voyez nos CHAMBRES RECLAME pendant la durée des Fêtes.
PRIX SACRIFIES.
GRAND CHOIX DE
CHAMBRES A COUCHER — SALLES A MANGER — COSYS
Meubles de Cuisine — Bureaux
Tout ce qui concerne la Literie — Choix de Balatum, Toile cirée, etc.

© VILLE DE SISTERON